

N° 2023-32- Décision du Président

Adhésion 2023 au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – De signer le bulletin d'adhésion annexé à la présente décision relatif au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie

ARTICLE 2 – Le montant de l'adhésion s'élève à 1 100 € pour l'année 2023

ARTICLE 3 – Le président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente adhésion.

ARTICLE 4 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 16 juin 2023

Pour le Président empêché,
par délégation,
Jean-Claude FRAISSARD
1^{er} Vice-Président

Yannick AMET
Président





C'est quoi le CAUE de la Savoie ?

La loi sur l'architecture de 1977 a créé les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organismes départementaux, qui assurent des missions de service public dans une dynamique d'expertise et avec un esprit associatif.

En Savoie, le CAUE a été mis en place en juin 1978, par une délibération du Conseil général. Il est géré par un conseil d'administration ou conseil représentatif des élus, les services de l'Etat, des organismes professionnels et les acteurs de l'aménagement. Sa présidente est Annie Oressens, Conseillère départementale d'adoption d'origine.

Le CAUE de la Savoie a pour préoccupation première la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, ce qui le conduit de façon transversale à exercer quotidiennement les missions suivantes : conseiller, former, informer, sensibiliser.

Il participe à la solidarité territoriale entre espaces urbains et ruraux, entre acteurs publics et privés, assurant un conseil indépendant, proposant un apport de compétences pluridisciplinaires et une expérience de terrain forte de plus de 40 ans d'accompagnement.

C'est un lieu de ressource et de dialogue unique entre les représentants de l'Etat, les élus, les acteurs d'œuvre privés, les professionnels ou acteurs de vie et le société civile. Qui, grâce à son approche pluridisciplinaire, son analyse et le traitement des problématiques posées, est une force de conseil départementale.

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public... »

Livre de Janvier 1977 sur l'architecture - Angle 1

Le CAUE est une structure d'appui au territoire proposant aux collectivités adhérentes au travers de ses 4 missions fondamentales de :



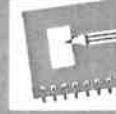
CONSEILLER... les territoires adhérents sur la base de 3 jours d'appui gratuits par an, pouvant via convention déboucher sur une démarche d'accompagnement dans leurs projets et réflexions, s'appuyant sur la transversalité de ses missions, sa connaissance du territoire et des acteurs locaux.



SENSIBILISER... en prenant le temps d'échanger, communiquer, ouvrir au débat participatif, proposer des formats de visites adaptés, balades urbaines, lecture de paysage, mettant à disposition des expositions, organisant des conférences, ateliers, résidences d'architecte, appel à idées...



INFORMER... via notre site internet, centre de ressource et photothèque, les Chartes Architecturales et Paysagères en phase de révision et l'observatoire photographique de paysages en Savoie (OPPS) qui contribuent à une meilleure connaissance des composantes et particularités des 7 territoires en Savoie.



FORMER... en proposant des temps de formations à destination des élus, techniciens et professionnels sur la base de modules adaptés à la demande et besoins des territoires afin d'aider à la compréhension des projets et problématiques, en collaboration avec des partenaires institutionnels et professionnels.

Bulletin d'adhésion 2023

Commune, intercommunalité, professionnel, particulier
Nom ou raison sociale Communauté de Communes de Haute-Tarentaise
Communes de Haute-Tarentaise
Adresse 8, rue Saint-René
CP 73007
Code postal 73007

Téléphone 04 79 41 01 63
E-mail administration @haute-tarentaise

Montant de l'adhésion 1,00 €
Le versement de votre adhésion est à effectuer par mandat administratif ou par chèque payable à l'ordre du CAJF de la Savoie.

Règlement sur présentation d'un mémoire
RGPD - en renseignant ce bulletin d'adhésion, le CAUE de la Savoie sera amené à collecter des données personnelles afin d'assurer la bonne organisation de la gouvernance de l'association. Les informations recueillies seront stockées 5 ans à compter de la dernière prise de contact avec le CAUE de la Savoie, est strictement limité au personnel du CAUE, habilité à les traiter. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers, aux libertés et au Règlement Européen n°2018/679 sur la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en nous contactant à l'adresse : caue@cauesavoie.org

Je suis d'accord

Fait à SÈVE le / / 2023
Signature / cachet de la collectivité ou de la structure



Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 073-247300254-20230620-D202332-CC

À retourner au :
CAUE de la Savoie
25 Rue Jean Peillerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél : 04 79 60 75 50 - email : caue@cauesavoie.org

Domiciliation bancaire du CAUE de la Savoie :
Crédit Agricole des Savoie - 2, place du Château - 73000 CHAMBERY

RIB : 18106 00810 85476498050 53
IBAN : FR76 1810 6008 1085 4764 9805 053
BIC : AGRIFRPP881

SIRET : 330 274 234 00062
APE : 711Z

Adhérer aux objectifs de qualité portés par le CAUE, c'est :

- **bénéficier de conseils personnalisés** dispensés par notre équipe permanente pour vous aider à construire une démarche de qualité.
- **solliciter un accompagnement spécifique** à tout projet d'aménagement et bénéficier d'apports méthodologiques et visions transversales.
- **être assisté d'un professionnel** pour les jurys de concours de maîtrise d'œuvre.
- **être destinataire de nos publications,**
- **soutenir les actions** déployées sur l'ensemble du territoire savoyard au travers de nos 4 missions fondamentales.

BARÈME DES ADHÉSIONS

Communes	60 €
<input type="checkbox"/> Moins de 500 habitants	100 €
<input type="checkbox"/> de 500 et 1.000 habitants	180 €
<input type="checkbox"/> de 1.000 à 2.500 habitants	280 €
<input type="checkbox"/> de 2.500 et 5.000 habitants	550 €
<input type="checkbox"/> de 5.000 à 10.000 habitants	1 100 €
<input type="checkbox"/> Au delà de 10.000 habitants	
Intercommunalités	550 €
<input type="checkbox"/> Jusqu'à 10.000 habitants	1 100 €
<input checked="" type="checkbox"/> de 10.000 à 20.000 habitants	1 650 €
<input type="checkbox"/> de 20.000 à 40.000 habitants	2 200 €
<input type="checkbox"/> Au delà de 40.000 habitants	

Professionnels, organismes départementaux, établissements scolaires, universités, associations...

Tarif unique 60 €

Particuliers, étudiants, retraités

Tarif unique 20 €

Pour les communes et EPCI se référer au dernier recensement

L'équipe

Le CAUE de la Savoie assure, dans le cadre de la loi sur l'architecture, ses missions à travers, les diverses interventions d'une équipe pluridisciplinaire qui fonde le dialogue avec tous les acteurs du cadre de vie et du développement local (élus, agents des collectivités, associations, artisans, personnes ressources, particuliers, scolaires ...) tenant compte de l'identité spécifique du territoire savoyard.

Secrétariat/comptabilité

- Françoise Fromaget • secrétaire • comptabilité
- Emmanuel Gasi • secrétaire en charge du site internet et de la diffusion des informations

Documentaliste

- François Labadie • administrateur des ressources

Chargés de missions

- Pauline Besson • architecte / en charge de la coordination des actions pédagogiques et de la sensibilisation
- Hervé Dutoit • architecte / missions dédiées aux territoires ruraux - équipements scolaires - bibliothèques - requalification urbaine - livraisons
- Cathy Le Blanc • architecte / animation et coordination de la politique architecturale et de l'espace urbain photographique de paysages en Savoie
- Gérard Valet • scénographe / missions dédiées aux territoires urbains - équipements scolaires - démarches participatives



Création pédagogique CAUE de Savoie
 Gouvernement de la Savoie - Département de Savoie - 2022 - Le Paysan
 Le Centre de la Savoie - Mairie de Bourg - 2022
 Page de la Savoie - Mairie de Bourg - Mairie de Bourg - 2022

CAUE de Savoie
 28 Rue de la République
 CS 43552
 73125 CHAMBERTAN

www.caue-savoie.org
 caue@savoie.org
 tel : 04 79 60 7250

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
 Reçu en préfecture le 20/06/2023
 Publié le
 ID : 073-247300254-20230620-D202332-CC

LE CAUE
 AU PLUS PRÈS
 DES COLLECTIVITÉS
 DES PROFESSIONNELS
 ET DES PARTICULIERS

ADHÉSION 2023





Objet : adhésion 2023 au CAUE de la Savoie

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

L'ensemble de l'équipe du CAUE de la Savoie et moi-même, vous souhaitons en premier lieu, une très bonne année 2023 et de belles réussites dans vos projets.

L'occasion par ce courrier de vous annoncer le départ fin janvier de notre directrice, Florence Fombonne Rouvier qui au cours de ces 9 dernières années a su avec à ses côtés une équipe transdisciplinaire forte d'une bonne connaissance du territoire, garantir et assurer l'ensemble des missions du CAUE de la Savoie.

Pour 2023, sachez que dans l'attente d'une stabilisation de notre équipe, nous ferons le maximum pour répondre à vos attentes que ce soit pour un projet ou réflexion autour des questions de désimperméabilisation/renaturation de cours d'école, de préservation des espaces naturels et du paysage, de préservation et réintroduction de la nature en ville, d'urbanisation, de revitalisation et de développement du territoire, d'extension ou de construction d'équipements publics, d'aménagement d'espaces publics.

Adhérer au CAUE, vous permettra donc de bénéficier de 3 journées de conseils personnalisés de notre équipe permanente expérimentée et pluridisciplinaire en préalable à toutes vos réflexions et projets. Vous pourrez également solliciter un apport méthodologique complémentaire dans le cadre d'une convention d'accompagnement tant en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère et actions de sensibilisation.

Adhérer au CAUE est pour nous une preuve de reconnaissance de votre part, vous remerciant par avance de votre confiance renouvelée ou à venir.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La Présidente du CAUE de la Savoie,

Annick CRESSENS
Conseillère départementale du canton d'Ugine

P.J. : bulletin adhésion 2023

